

Quand le travail ne permet pas de vivre selon les standards d'une société d'abondance – Précarité du travail et pauvreté en Suisse

Malika Wyss, Pascale Gazareth et Katia Iglesias

1 Introduction

En Suisse, la pauvreté a longtemps été perçue comme un phénomène marginal et résiduel touchant essentiellement des « marginaux » et les retraités. Soutenus depuis la fin de la seconde guerre mondiale par la forte croissance économique, le plein emploi et les revenus directs (salaires) et indirects (protection sociale) du travail mettaient la majeure partie de la population à l'abri des difficultés matérielles.¹ Pourtant dès les années 80, un virage s'amorce qui s'accélère durant la décennie 90 avec la brusque montée du chômage: la pauvreté liée au travail refait surface. Alors qu'elle était auparavant identifiée parmi les chômeurs – en particulier de longue durée – un ensemble de recherches consacrées aux « working poor » (Caritas Suisse, 1998; Guldimann, 2001; Streuli et Bauer, 2001, etc.) confirment dès la fin des années 90 l'existence et la persistance de la pauvreté au sein même de la population en emploi. Cette pauvreté laborieuse révèle l'entrée dans un nouveau paradigme qui, appliqué à la Suisse, correspond à un bouleversement considérable des régulations, des pratiques et des normes attachées au travail et à l'emploi: l'intégration des individus au monde du travail, jusque-là érigée en valeur sûre et en rempart efficace contre la pauvreté, ne suffit pas à garantir dans tous les cas leur intégration sociale.

Les facteurs explicatifs de la pauvreté laborieuse sont nombreux et ceux identifiés dans les études suisses recourent dans une large mesure ceux observés dans d'autres contextes, notamment européens (OFS, 2004;

¹ En 1990, François Hainard et son équipe posaient polémiquement la question « Avons-nous des pauvres? » (Hainard et al.: 1990) et ce n'est qu'en 1992 qu'a été réalisée la première enquête nationale sur la pauvreté (Leu et al.1997).

Peña-Casas et Latta, 2004).² Il est important de noter qu'ils renvoient non seulement à des caractéristiques individuelles (personnes sans formation postobligatoire, étrangers) et du ménage (familles monoparentales ou nombreuses) mais aussi à la qualité des emplois occupés (statuts d'emploi précaires, indépendants travaillant seuls, employés dans les branches d'activités à bas salaires). Ceci prouve qu'il existe une relation spécifique entre les transformations observées sur le marché du travail, la qualité de l'emploi et la pauvreté. Plusieurs éléments jouent en faveur de cette relation. En effet, l'apparition et l'évolution de la pauvreté laborieuse s'observe de façon concomitante avec les transformations récentes de l'économie et du marché du travail. Au sein de ce dernier, des changements importants dans les modes de gestion des entreprises (éloignement des centres de décision, flexibilisation, moindre tendance à conserver la main-d'œuvre en période de basse conjoncture, etc.) ont élargi sensiblement les formes d'emploi dites atypiques (en particulier, le temps partiel, le travail sur appel, le travail temporaire), moins rémunératrices et/ou moins stables que la norme d'emploi qui suppose stabilité et occupation à plein temps. En même temps, l'organisation et les conditions de travail ont connu une évolution marquée en particulier par une hausse des exigences envers les employés (plus de flexibilité, de polyvalence, de responsabilité et d'autodiscipline) et une intensification du travail (Flückiger, 2000; Birchmeier, 2002). Ces différents changements sont manifestement à rattacher à l'expansion transnationale des formes dominantes d'organisation économique et à leurs conséquences sur le monde du travail et, au-delà, sur la place du travail dans les sociétés modernes : au niveau du sort des individus ou des groupes sociaux, où ces conséquences sont thématiques en termes de précarité, de vulnérabilité ou de risque d'exclusion, et au niveau sociétal, où elles sont annonciatrices de ce que Robert Castel a qualifié de « nouvelle question sociale » (Castel, 1995).

Cependant, les études empiriques sur la manière dont ces changements au niveau du marché du travail affectent le bien-être matériel de la population active sont quasiment inexistantes, en particulier pour le contexte suisse. Aussi, prenant comme point d'entrée la qualité du travail et de l'emploi, la

2 Et cela même si les comparaisons internationales ne sont pas aisées en la matière car il n'existe pas de définition généralement admise des « travailleurs pauvres » ni de mesure unifiée des phénomènes de pauvreté.

recherche³ dont est issu le présent article⁴ interroge plus spécifiquement son rôle comme facteur de risque de pauvreté, à côté des autres facteurs habituellement mis en évidence. Ce qui revient à définir tout d'abord les contenus opérationnels des deux termes clefs de la relation : la pauvreté d'une part, la qualité du travail et de l'emploi, d'autre part. Pour cela, notre approche se base, théoriquement et méthodologiquement, sur une conception originale de ces deux objets : d'une part, sur une approche plurielle de la pauvreté et, d'autre part, sur la prise en compte simultanée des deux dimensions du travail et de l'emploi pour qualifier l'intégration professionnelle.

Par ailleurs, tant les situations d'emploi que les situations de pauvreté sont des phénomènes évolutifs, aspect qui a été rarement pris en compte dans les recherches antérieures. Aussi, nous documenterons les relations entre la pauvreté et ses facteurs de risque tant dans leur expression à un moment donné que comme des processus déployant des mécanismes spécifiques lorsqu'on les considère dans leur aspect dynamique.

De plus, étant donné la situation différente des hommes et des femmes sur le marché du travail, nous livrerons les résultats de nos investigations avec une comparaison systématique entre les deux sexes.

La structure de l'article se compose dès lors comme suit : nous présenterons d'abord les données, les définitions opérationnelles des indicateurs utilisés et la méthode. Nous rendrons compte ensuite des résultats des analyses avant de formuler quelques conclusions inspirées de ces résultats.

2 Données

La recherche sur laquelle se base cet article repose sur les données du Panel suisse de ménages, une enquête par panel représentative au niveau national. Nous avons exploité ces données dans une perspective transversale tout d'abord, nous fondant sur les données de 1999 (première vague d'enquête) car elles garantissent la meilleure représentativité transversale et contiennent davantage d'informations que les vagues suivantes. Nos analyses portent sur la population active occupée (y compris les indépendants, les

3 « Mécanismes d'intégration et d'exclusion sociale par le travail », Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, sous la direction du Professeur François Hainard. Cette recherche, menée entre 2003 et 2005, s'inscrit dans le cadre du Programme National de Recherche 51 « Intégration et exclusion », financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.

4 Cet article est une version raccourcie d'une contribution parue en allemand dans l'ouvrage « Neue soziale Ungleichheit in der Arbeitswelt » (Gazareth et al., 2007).

apprentis et les stagiaires dont le contrat de travail dépasse 6 mois) âgée de 15 à 70 ans, soit 5'087 personnes (2'536 hommes et 2'551 femmes).

Dans un second temps, nous avons exploité les possibilités d'analyses longitudinales de cette enquête, par le suivi des trajectoires professionnelles et sociales des individus ayant participé aux cinq vagues d'enquête disponibles lors de la recherche (période 1999–2003). La population analysée est celle des personnes qui, en 1999, étaient âgées d'au moins 15 ans et travaillaient comme salariées, soit 3941 personnes (1941 hommes et 2000 femmes).

3 Opérationnalisation du concept de pauvreté

Le foisonnement d'approches de la pauvreté indique qu'il n'y a pas « d'absolu » en la matière, chacune d'entre elles comportant des forces et des limites et pouvant être sujette à débats. Dès lors, et comme le préconisent de nombreux auteurs (notamment Verger et al., 2005; Lollivier et Verger, 1997), nous avons retenu une perspective « multi-critères » afin d'intégrer les principales approches théoriques de la pauvreté.

Par ailleurs, partant du postulat que la pauvreté peut être considérée autant comme un état que comme un processus, nous avons privilégié une démarche aussi bien transversale que longitudinale. Les études sur la pauvreté en général et sur la pauvreté laborieuse en particulier consistent le plus souvent en une compréhension de situations problématiques à un moment donné de l'histoire des individus. De fait, nous avons encore peu de connaissance sur la dynamique de la pauvreté et des relations qu'elle entretient avec les différents facteurs de risque. Pourtant, malgré les difficultés conceptuelles et méthodologiques qui se posent encore aux études longitudinales, celles-ci apportent un éclairage important sur les processus d'entrée, de sortie, d'alternance de situations de pauvreté et de non pauvreté ou de persistance de la pauvreté (Tillmann et Budowski, 2004), ou encore sur « l'écheveau des causalités » impliqué dans ces processus (Lollivier et Verger, 2005).

Cette perspective longitudinale s'impose donc dans notre problématique dans la mesure où la qualité de l'intégration professionnelle peut déployer des effets progressifs sur les ressources matérielles des individus. Ceci avec l'hypothèse qu'une situation professionnelle défavorable, si elle reste passagère, ne prétérite pas forcément la situation économique des individus et des ménages alors que son prolongement dans le temps peut enclencher des processus de paupérisation ou être à l'origine d'une situation de pauvreté qui perdure.

Pour mesurer concrètement la pauvreté, nous nous sommes basées sur une pluralité d'indicateurs transversaux et longitudinaux construits sur une logique binaire opposant une situation considérée comme favorable à son complément tenu pour défavorable. Pour les indicateurs transversaux, la distinction repose soit sur un seuil conceptuel (avoir ou non des dettes p. ex.), soit sur un écart à la situation « moyenne » dans la population (revenu en quintiles p. ex.). Les indicateurs longitudinaux identifient quant à eux le fait que la situation en fin de période est moins favorable que celle en début de période (baisse du revenu du ménage, augmentation de la déprivation ou augmentation de la précarité financière) par opposition à toutes les autres évolutions possibles.⁵

Ces indicateurs transversaux et longitudinaux sont au nombre de trois, qui mesurent respectivement :

Le revenu du ménage : l'indicateur correspond à une approche à la fois monétaire, indirecte et relative de la pauvreté. Il s'agit en transversal du revenu annuel net total du ménage, rapporté à l'équivalent d'un ménage d'une personne selon l'échelle de la Conférence suisse des institutions d'action sociale et réparti en quintiles (le quintile le plus bas étant considéré comme situation défavorable). En longitudinal (*baisse du revenu du ménage*), il y a baisse du revenu quand le revenu 2003 est inférieur au revenu 1999 moins une marge de 7,5% de ce revenu 1999.

La déprivation : l'indicateur renvoie à une approche directe de la pauvreté en termes de conditions de vie. Il s'agit d'un indice standardisé de déprivation relative correspondant au *Proportional deprivation index* (PDI) de Hallröd (Hallröd, 1995; Suter et Iglesias, 2004). Il se base sur une liste de 12 biens et activités que les ménages peuvent ou non se payer et sur l'importance sociale de ces biens et activités, permettant d'évaluer l'écart entre le niveau de vie des ménages et le niveau considéré comme indispensable pour mener une vie décente dans la société où l'on se trouve. En longitudinal, il y a *hausse de la déprivation* lorsque le PDI 2003 est inférieur au PDI 1999.

La précarité financière : l'indicateur renvoie à l'approche dite « subjective » de la pauvreté (approche basée non pas sur un seuil normatif extérieur

5 Ce choix s'explique de plusieurs manières. D'une part, les processus analysés sont rarement linéaires; cela n'aurait donc pas de sens de se limiter à des évolutions caractérisées par une dégradation progressive de la situation. D'autre part, un processus de paupérisation peut s'amorcer à partir de différentes situations initiales: favorables ou déjà précaires; d'où l'intérêt de se focaliser sur les dégradations de situation indépendamment de la situation initiale ou finale.

mais sur les besoins du ménage: la pauvreté résulte du déséquilibre entre les dépenses et les revenus). Il repose sur trois indicateurs partiels: endettement (crédit, dette ou leasing), difficultés de paiements et déséquilibre entre dépenses et revenus. En longitudinal, il y a *hausse de la précarité financière* lorsque la précarité financière en 2003 est supérieure à celle de 1999.

Relevons encore que ces indicateurs présentent la particularité d'être tous mesurés au niveau du ménage. Les analyses présentées ci-après renvoient donc directement au risque de vivre dans un ménage pauvre pour des personnes exerçant une activité professionnelle.

4 Opérationnalisation du concept d'intégration professionnelle

Les transformations récentes du marché du travail et leurs possibles liens avec l'émergence de nouvelles formes de pauvreté ont amené, tant dans le monde scientifique que politique, une réflexion renouvelée sur la façon de définir et de mesurer la qualité de l'intégration professionnelle. A la suite de Serge Paugam, nous avons considéré que celle-ci peut être synthétisée en tenant compte conjointement du *rapport à l'emploi* (sécurité existentielle associée au contrat de travail) et du *rapport au travail* (conditions de l'exercice d'une activité socialement organisée et rémunérée). Ainsi, le croisement entre un indicateur de stabilité de l'emploi et un indicateur de satisfaction au travail permet d'obtenir une typologie de quatre formes d'intégration professionnelle: *l'intégration assurée* (idéal d'un emploi à la fois stable et source de satisfaction), *l'intégration incertaine* (emploi satisfaisant mais instable), *l'intégration laborieuse* (emploi stable mais insatisfaisant) et *l'intégration disqualifiante* (cumul d'un emploi instable et insatisfaisant) (Paugam, 2000).

Pour construire un indicateur sur la base de ce modèle, nous avons considéré comme insatisfaites au travail toutes les personnes qui se déclarent insatisfaites dans au moins un aspect de leur travail (conditions de travail, rémunération ou atmosphère de travail)⁶, et comme instables toutes celles dont le contrat de travail est à durée limitée ou qui, bien qu'ayant un contrat stable, considèrent que leur emploi est précaire.⁷

6 Paugam considère en effet que la satisfaction au travail découle de différentes dimensions (travail accompli, rémunération et reconnaissance sociale) et qu'il n'y a vraiment satisfaction au travail que quand il y a satisfaction sur ces trois dimensions en même temps.

7 Ce dernier point permet de tenir compte du phénomène de la « déstabilisation des stables » (Castel, 1995), y compris parmi les indépendants. Il est d'autant plus important dans le contexte suisse que la législation sur le travail est très peu contraignante en matière de licenciement y compris pour les contrats à durée indéterminée. Il est mesuré à travers

Nous avons conservé cet indicateur pour définir, dans une perspective longitudinale, des trajectoires d'intégration professionnelle. Celles-ci indiquent si la personne est ou non restée en emploi lors des 5 années considérées⁸ et si son intégration professionnelle était ou non favorable⁹ à chaque fois qu'elle était en emploi. Nous axerons la suite de cet article autour des trajectoires les plus significatives pour notre propos, soit celles des personnes restées en emploi. Il s'agit des trajectoires dénommées *Assurée stable* (trajectoire « idéale » avec une intégration de type assurée durant toute la période); *Incertaine* (intégration favorable mais avec instabilité, au moins une fois durant les cinq ans); *Descendante* (intégration favorable puis défavorable); *Défavorable stable* (intégration défavorable durant toute la période) et *Fluctuante* (alternance entre intégration favorable et défavorable).

5 Méthode

Notre objectif est d'observer si la (mauvaise) qualité de l'intégration professionnelle est un facteur de risque spécifique de pauvreté à côté des facteurs déjà mis en évidence dans d'autres recherches. En conséquence, nous avons eu recours essentiellement à des analyses multivariées de type régression logistique. Outre les indicateurs d'intégration professionnelle, les autres variables testées dans nos modèles peuvent être classés en trois familles : *des caractéristiques individuelles* (âge, nationalité, niveau de formation), *familiales* (situation familiale, nombre d'enfants dans le ménage, etc.), ou *professionnelles* (statut d'emploi, taux d'occupation, position hiérarchique, profession exercée, horaires de travail, etc.). Dans les analyses longitudinales, différents événements de vie ont été ajoutés (expérience du chômage au cours des 5 ans considérés, séparation ou divorce, etc.), et les caractéristiques exa-

la question suivante : « Diriez-vous que votre emploi est très stable, stable, précaire, très précaire ? »

- 8 Cela aboutit à 3 situations possibles : les personnes restées en emploi tout au long de la période (situation la plus fréquente), celles qui ont quitté le marché de l'emploi et l'ont réintégré en fin de période, et celles qui ont quitté le marché de l'emploi et ne l'ont pas réintégré en fin de période.
- 9 Nous avons considéré conjointement comme défavorables les intégrations de type laborieuse et disqualifiante; et comme favorables les intégrations de type assurée et incertaine. Le besoin de réduire le nombre de trajectoires possibles de même que les résultats des analyses transversales poussent à privilégier ce regroupement.

minées l'ont été dans leur aspect dynamique, c'est-à-dire en mesurant l'effet des changements intervenus entre le début et la fin de la période.¹⁰

Par ailleurs, considérant l'implication très différente des hommes et des femmes dans la sphère du travail rémunéré – conséquence de la division sexuelle du travail et de l'emploi –, toutes les analyses que nous avons menées ont été répliquées pour les deux sexes séparément. Sans relever à strictement parler d'une « analyse genre », cette procédure nous permet de mieux percevoir les proximités et les différences qui marquent le lien entre intégration professionnelle et pauvreté pour les hommes d'une part et les femmes d'autre part. Toutefois, pour approcher le genre comme « sexe social », nous avons également introduit dans nos modèles une variable indiquant dans quelle(s) sphère(s) de travail (rémunéré et/ou non rémunéré) la personne s'investit.¹¹

Enfin, les indicateurs de pauvreté utilisés présentent la particularité d'être tous mesurés au niveau du ménage. Cela a différentes conséquences. D'une part, il est compliqué de mesurer l'effet de l'intégration professionnelle d'un individu en particulier dans la mesure où la situation économique du ménage est influencée par la situation de chaque membre de ce ménage. D'autre part, les comparaisons entre hommes et femmes sont en partie biaisées car lorsqu'ils vivent ensemble, les partenaires sont caractérisés par la même situation économique, ce qui tend à réduire artificiellement les différences entre les sexes. En effet, pour mener des analyses au niveau individuel, les valeurs collectées au niveau du ménage ont été attribuées de la même manière à chaque membre du ménage, sans tenir compte des inégalités au sein du ménage.

6 Les déterminants de la pauvreté – le rôle de la précarité du travail

Perspective transversale

Il ressort des analyses menées qu'aux formes précaires d'intégration professionnelle correspondent le plus souvent des probabilités plus élevées

10 Cela revient par exemple à tester l'effet des trajectoires d'intégration professionnelle sur la baisse du revenu compte tenu de changements intervenus dans le taux d'occupation ou d'événements tel que l'agrandissement de la taille du ménage.

11 Nous avons considéré comme investie chaque sphère à laquelle la personne consacre au moins 20 heures de travail par semaine, soit l'équivalent d'un emploi à mi-temps. Cet indicateur a été introduit à titre expérimental à partir des réflexions développées notamment par Elvita Alvarez et Lorena Parini (2005) sur l'usage d'une variable « genre » dans les analyses statistiques. Il devrait donc encore faire l'objet d'analyses spécifiques pour tester sa validité. Il a toutefois fourni quelques résultats intéressants.

de connaître une situation économique défavorable à un moment donné. Nous pouvons donc confirmer que la qualité de l'intégration professionnelle influence bien le risque de pauvreté des individus et des ménages dans lesquels ils vivent.

Plus précisément, une sorte de « hiérarchie du risque » s'observe entre les quatre formes d'intégration professionnelle. L'intégration de type *assurée* est clairement associée au risque de pauvreté le plus faible, tandis que les intégrations de type *laborieuse* et *disqualifiante* sont porteuses l'une autant que l'autre du risque le plus élevé. L'intégration de type *incertaine* se place entre deux, au sens où elle présente un risque variable de précarité: selon les analyses, soit elle présente le même risque que les types d'intégration *laborieuse* ou *disqualifiante*, soit elle ne se différencie pas ou peu du type d'intégration *assurée*.

Figure 1: Formes d'intégration professionnelle et risque de pauvreté

Formes d'intégration professionnelle	Revenu du ménage faible (quintile le plus bas)		Déprivation forte (quintile le plus élevé)		Précarité financière élevée	
	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²
Assurée	12.2%	Ref.	13.8%	Ref.	11.4%	Ref.
Incertaine	19.0%	1.6***	21.0%	1.7***	10.0%	n.s.
Laborieuse	22.3%	2.1***	31.5%	2.9***	19.7%	1.9***
Disqualifiante	20.7%	2.0***	29.9%	2.7***	20.6%	2.0***
Total	16.1%		20.2%		14.0%	
-2 Log likelihood		4282.54		4787.11		3913.14
Model Chi-carré		81.75		168.23		63.25
ddl		4		4		4
N (non pondéré)		5087		5087		5087
Missing		0		0		0

¹ Pourcentage de personnes concernées parmi chaque forme d'intégration professionnelle (tableaux croisés, pourcentages en ligne). Ex: 12,2% des « assurée » sont concernés par un revenu du ménage faible

² Rapport de risque entre les formes précaires et la forme assurée (ref.) (régressions logistiques bivariées, coefficient exp(B), niveau de signification : * p ≤ 0.05, ** p ≤ 0.01, *** p ≤ 0.001, n.s. = non significatif). Ex: les « incertaine » ont 1.6 fois plus de risque d'avoir un revenu du ménage faible que les « assurée »

Source: PSM, 1999, Pondération individuelle transversale

On peut ainsi conclure qu'en Suisse, l'insatisfaction au travail est toujours associée à un risque important de pauvreté, qu'elle s'accompagne ou

non d'une instabilité de l'emploi. Cette dernière, quant à elle, est associée à un risque plus faible qui n'est observable que quand elle est cumulée à la satisfaction au travail: quand l'insatisfaction existe, son effet supprime celui de l'instabilité et celui-ci n'est dès lors plus perceptible. Ce résultat appelle quelques commentaires.

D'une part, l'effet de l'insatisfaction au travail peut paraître évident dans la mesure où l'insatisfaction face à la rémunération contribue fortement à l'insatisfaction globale face au travail telle que mesurée dans notre indicateur d'intégration professionnelle. Considérant que l'insuffisance du revenu est assurément une source d'insatisfaction, il est alors logique que les situations de pauvreté soient liées à cette insatisfaction globale. De plus, les formes d'intégration professionnelle marquées par l'insatisfaction au travail recoupent des facteurs connus d'inégalités salariales (position hiérarchique, nationalité, âge, etc.) et présentent donc un risque élevé de bas salaires. Les corrélations entre la rémunération, la satisfaction qui en découle et l'intégration professionnelle ne sont toutefois que partielles. Ceci permet de supposer que l'effet de l'insatisfaction au travail sur la situation économique du ménage ne se réduit pas à l'effet indirect de la rémunération du travail.

D'autre part, l'impact réduit de l'instabilité de l'emploi peut surprendre car celle-ci est souvent cause d'irrégularité des revenus et préjette donc le niveau moyen de ces derniers. En outre, le système de sécurité sociale, basé sur l'emploi « normal » (à plein temps, à durée indéterminée et auprès d'un seul employeur), est mal adapté pour prendre en compte les formes d'emploi dites atypiques et ne pallie donc qu'imparfaitement cette irrégularité (Knöpfel et Prodollet: 2001). Diverses explications peuvent être avancées pour rendre compte de ce résultat. Tout d'abord, le droit du travail suisse n'offre qu'une très faible protection face au licenciement même pour les personnes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée. Il en résulte, sur le plan juridique, une instabilité générale théorique des salariés qui ne s'observe toutefois ni dans la pratique, ni dans les ressentis de la population active. Ceci indique que, contrairement à la France en particulier, la sécurité de l'emploi et la régularité des revenus qu'elle garantit dépendent nettement moins du type de contrat de travail que d'autres éléments (en particulier la santé économique du marché ou de l'entreprise). Par ailleurs, l'emploi instable est souvent féminin, en particulier dans ses formes les plus défavorables (contrats à très courte durée par exemple). Son effet sur la situation économique du ménage est alors souvent compensé par une meilleure situation professionnelle du

conjoint dont le revenu est généralement déterminant. En l'absence d'une telle compensation, l'instabilité de l'emploi a de fortes chances d'être source d'insatisfaction et son effet se confond alors avec celui de cette insatisfaction. Ce mécanisme n'est sans doute pas spécifique à l'emploi féminin et s'applique potentiellement à toutes les formes d'instabilité dès lors que cette dernière est vécue négativement. Il permet ainsi de mieux comprendre pourquoi, dans nos résultats, l'effet de l'instabilité semble disparaître face à celui de l'insatisfaction.

Pour en revenir aux résultats, les analyses multivariées confirment les constats précédents. Elles démontrent en particulier que l'influence de la précarité professionnelle sur la pauvreté ne disparaît pas lorsqu'on la confronte à l'effet d'autres facteurs connus de pauvreté. Il s'agit au contraire d'un des éléments les plus influents parmi ceux que nous avons introduits dans nos modèles. Elle figure dans nos analyses aux côtés de la nationalité (catégorie à risque: nationalité étrangère), du sexe¹² (les hommes en couple avec enfant et les femmes élevant seules des enfants ou travaillant de nuit), de la situation familiale (présence d'enfants dans le ménage), du niveau de formation (absence de formation post-obligatoire), de la profession exercée (professions des services et de la vente, professions de l'industrie et des transports), du taux d'occupation (sous-emploi et temps partiel pour raison indéterminée), du revenu professionnel (1^{er} et 2^{ème} quintiles les plus bas) et de l'âge (25–39 ans¹³) comme déterminants les plus fréquents et les plus influents pour les trois indicateurs de pauvreté examinés.

La démarche multivariée retenue permet ainsi de conclure que, si les liens entre ces différents facteurs explicatifs sont nombreux, chacun contribue pour une part au risque de pauvreté. En ce qui concerne l'intégration professionnelle, c'est à nouveau l'insatisfaction au travail qui paraît porter le plus grand risque de pauvreté, conformément aux résultats précédents.

12 La variable « sexe » est apparue comme ayant nettement plus d'influence en combinaison avec d'autres éléments, en particulier la situation familiale, que prise séparément. Ceci suggère que les effets observés découlent du genre, c'est-à-dire du sexe dans son interaction avec d'autres caractéristiques sociales des individus.

13 Plus que les plus jeunes qui vivent encore souvent chez leurs parents, la tranche des 24–39 ans est celle de l'installation dans son propre ménage et de la venue des enfants, deux éléments sources de précarité financière et de déprivation relative même si le revenu du ménage se situe dans la moyenne.

Perspective longitudinale

Dans une perspective longitudinale, le lien entre intégration professionnelle et situation économique reste perceptible, mais de manière moins manifeste. Le risque de dégradation de la situation économique varie selon les trajectoires d'intégration professionnelle, et ce constat ne s'applique pas seulement aux trajectoires impliquant des périodes sans emploi mais se retrouve également parmi les personnes restées en emploi durant les cinq vagues d'enquête. Ceci confirme que la qualité de l'intégration professionnelle joue bien un rôle propre indépendamment de la position sur le marché du travail (en emploi vs. au chômage).

Figure 2: Trajectoires d'intégration professionnelle et appauvrissement

Trajectoires d'intégration professionnelle en emploi	Baisse du revenu du ménage		Hausse de la déprivation		Hausse de la précarité financière	
	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²	Part de la population concernée ¹	Rapport de risque ²
Assurée stable	22.9%	Ref.	10.7%	Ref.	21.7%	Ref.
Incertaine	33.3%	1.6*	12.4%	n.s.	21.2%	n.s.
Descendante	32.6%	n.s.	20.0%	n.s.	28.3%	n.s.
Défavorable stable	36.4%	n.s.	32.1%	3.0***	28.6%	n.s.
Fluctuante	23.7%	n.s.	18.2%	1.6**	22.1%	n.s.
Total	28.9%		18.4%		23.8%	
-2 Log likelihood		2455.90		2217.28		2706.74
Model Chi-carré		101.50		50.27		21.84
ddl		13		13		13
N (non pondéré)		3941		3941		13
Missing		49%		39.2%		3941
						37.4%

¹ Pourcentage de personnes concernées parmi chaque trajectoire d'intégration professionnelle (tableaux croisés, pourcentages en ligne). Ex: 22.9% des « assurée stable » sont concernés par une baisse du revenu du ménage.

² Rapport de risque entre les trajectoires précaires et la trajectoire assurée stable (ref.) (régressions logistiques bivariées, coefficient exp(B), niveau de signification : * $p \leq 0.05$, ** $p \leq 0.01$, *** $p \leq 0.001$, n.s. = non significatif). Ex: les « incertaine » ont 1.6 fois plus de risque d'avoir un revenu du ménage faible que les « assurée ».

Source: PSM, 1999–2003, Pondération individuelle longitudinale (tableau x croisés uniquement)

Il faut mentionner ici que les effectifs sont très restreints dans certaines trajectoires, ce qui augmente considérablement la taille des intervalles de

confiance dans les tests statistiques. Ceux-ci peuvent alors conclure à l'absence de relation (n.s.) alors que celle-ci existe en réalité. C'est vraisemblablement ce qui se passe pour les trajectoires de types *descendante* et *défavorable stable* où les valeurs relatives à la part de la population concernée laissent supposer qu'elles sont porteuses d'un risque élevé d'appauvrissement.

Compte tenu de l'influence d'autres facteurs (analyses multivariées), les trajectoires d'intégration professionnelle prises dans leur ensemble restent le premier facteur explicatif d'une baisse du revenu du ménage. Leur influence n'est par contre plus perceptible en ce qui concerne la hausse de la déprivation, laquelle s'explique principalement par un déficit de formation (absence de formation post-obligatoire), par l'occurrence d'un divorce et par divers éléments ayant trait à l'emploi pour la plupart (expérience du chômage durant les cinq ans considérés, absence de formation continue durant ces 5 ans, par exemple).

Il est difficile à ce stade d'interpréter ce résultat apparemment contradictoire : si les trajectoires d'intégration professionnelle ont un impact sur le risque de voir le revenu du ménage baisser, pourquoi ceci ne se retrouve pas à travers une hausse de la déprivation ? Une partie de la réponse tient peut-être à la temporalité des effets (une hausse de la déprivation n'intervient peut-être qu'à plus long terme), ou aux différences entre hommes et femmes, comme nous le verrons ci-après.

7 Similitudes et écarts entre hommes et femmes

Les résultats présentés ci-dessus se retrouvent globalement parmi les femmes comme parmi les hommes. En particulier, le lien mis en évidence entre intégration professionnelle et risque de pauvreté s'observe dans les deux groupes de population, y compris dans une perspective dynamique.

Ce premier résultat peut paraître surprenant, vu l'inscription très différente des hommes et des femmes dans le travail et l'emploi. En Suisse, en effet, tous les indicateurs montrent que, malgré la féminisation croissante de l'emploi, le modèle traditionnel de l'homme comme principal pourvoyeur des ressources du ménage reste très prégnant. Les femmes sont largement assignées au travail domestique et éducatif auquel les hommes participent de façon encore très marginale, tandis que les ségrégations transversales et verticales sur le marché de l'emploi persistent (OFS, 2003). Aussi, on aurait pu s'attendre à ce que l'intégration professionnelle des femmes ait un impact moins marqué sur le risque de pauvreté de leur ménage, du moins pour tou-

tes celles qui vivent en couple et dont la situation financière dépend le plus souvent majoritairement des revenus professionnels de leur conjoint.

Au-delà de cette convergence, les analyses menées montrent également des divergences entre les deux sexes : si l'intégration professionnelle influence la situation économique des femmes comme celle des hommes, ce n'est pas toujours de la même manière. Globalement, les analyses montrent que les liens entre intégration professionnelle et risque de pauvreté se révèlent de manière nuancée, impliquant certains indicateurs plutôt que d'autres et mobilisant des formes ou des trajectoires professionnelles différentes quand on réplique les analyses pour les deux sexes séparément.

Dans une perspective transversale, à intégration professionnelle égale, les femmes se distinguent des hommes lorsqu'elles sont dans une situation voisine de l'intégration *assurée* (elles sont alors plus touchées par la déprivation) ou de l'intégration *incertaine* (leur ménage vit alors plus souvent avec un revenu bas et dans la précarité financière).

Dans les analyses longitudinales, des différences s'observent tout d'abord au niveau de l'impact des trajectoires d'intégration professionnelle sur le risque d'appauvrissement. Le risque d'une baisse du revenu du ménage est ainsi plus élevé pour les femmes quand celles-ci ont connu une trajectoire marquée par un retrait du marché du travail sans retour à l'emploi en fin de période; mais aussi lorsque, restées en emploi, elles ont connu une trajectoire de type incertaine. On retrouve donc pour elles le rôle négatif de l'instabilité de l'emploi déjà observé en transversal. En comparaison, le risque de baisse du revenu du ménage n'augmente, parmi les hommes, que pour ceux qui ont pris leur retraite, ce qui nuance d'ailleurs fortement l'influence de l'aspect « intégration professionnelle » dans leur cas. Parallèlement, les trajectoires d'intégration professionnelle restent sans influence sur le risque d'augmentation de la déprivation pour les femmes. Ce n'est par contre pas le cas parmi les hommes pour lesquels ce risque s'observe lorsque leur intégration est caractérisée par l'insatisfaction durable au travail, dans les trajectoires en emploi comme dans celles marquées par un retrait du marché du travail.

La dynamique monétaire à l'intérieur du ménage peut ici aussi expliquer ces résultats. Tout d'abord, le revenu professionnel de la femme est souvent le fruit d'un travail à temps partiel, moins bien couvert par le système de sécurité sociale. Un retrait du marché du travail se traduit donc souvent par une perte financière nette pour le ménage (baisse du revenu du ménage). Mais comme ce revenu constitue très souvent encore un appoint du revenu

du conjoint, ce dernier suffit à maintenir à un niveau acceptable le standard de vie du ménage et donc à éviter une hausse de la déprivation. Ce d'autant plus que le retrait professionnel de la femme s'accompagne souvent d'économies (frais de garde des enfants en particulier). Dans le cas des hommes, le système de sécurité sociale offre globalement une meilleure protection en cas de retrait du marché du travail, par exemple en cas de chômage, ce qui limite le risque de baisse du revenu du ménage, sauf en cas de passage à la retraite. Un tel retrait du marché du travail devrait donc se traduire par un impact neutre sur la déprivation, puisque le revenu principal du ménage est dans une large mesure maintenu. L'influence de la trajectoire d'intégration professionnelle sur la déprivation relève donc d'une autre logique. Celle-ci réside dans l'insatisfaction qui caractérise les trajectoires porteuses d'un risque de hausse de la déprivation. Cette insatisfaction portant le plus souvent sur la rémunération du travail, il est possible qu'elle découle de l'incapacité du revenu du ménage, même s'il reste stable ou progresse, à répondre aux besoins du ménage : le ménage ne parvient pas à maintenir son standard de vie. Si ce processus ne s'observe que parmi les hommes, ce pourrait être à nouveau en raison du poids de leur revenu professionnel dans l'ensemble du revenu du ménage. Parmi les femmes, une insatisfaction similaire quant à la rémunération du travail n'induit pas les mêmes effets sur le standard de vie du ménage, de sorte que la trajectoire professionnelle reste sans influence sur l'évolution de la déprivation.

Ces dernières considérations laissent entrevoir que la relation entre intégration professionnelle et pauvreté n'est pas unidirectionnelle (ceci est d'ailleurs vrai en longitudinal comme en transversal) et que la satisfaction face à la rémunération du travail en particulier est étroitement interdépendante de la situation financière du ménage et de la répartition des rôles entre les membres du ménage dans le pourvoi des ressources économiques. Selon qu'elle vise à couvrir les besoins de base du ménage à court et à moyen terme ou le superflu, et selon le standard de vie que le ménage espère atteindre, la rémunération du travail de chacun des membres sera appréciée de manière différente, quelles que soient les autres considérations entrant en ligne de compte (niveau du salaire, stabilité, comparaison avec les collègues, etc.).

Les variations entre hommes et femmes observées au niveau des analyses bivariées se retrouvent dans les modèles explicatifs multivariés. Ainsi, le risque de baisse du revenu du ménage s'explique par les trajectoires d'intégration professionnelle défavorables et par une diminution du taux

d'occupation pour les femmes comme pour les hommes. Il s'explique aussi par l'occurrence d'un divorce pour les premières et par une hausse de la taille du ménage ou un double investissement durable dans la sphère domestique et dans la sphère professionnelle pour les seconds.¹⁴ Concernant la hausse de la déprivation, les facteurs relatifs à la formation (bas niveau de formation) et à l'occurrence d'un divorce se retrouvent parmi les deux sexes. S'y ajoutent pour les femmes l'absence d'un partenaire à leurs côtés (séparation sans retour à la vie de couple ou absence de partenaire durant les cinq ans), les variations du taux d'occupation (être restée à un taux inférieur à 50% ou avoir augmenté en cours de période à plus de 50%¹⁵), et la nationalité (permis C). Pour les hommes, les facteurs supplémentaires sont les trajectoires d'intégration professionnelle et le statut d'emploi (risque moins élevé pour ceux qui sont devenus indépendants et l'étaient encore en fin de période que pour ceux qui sont restés salariés¹⁶).

Les modèles multivariés montrent ainsi qu'au-delà de ces différences de détail, un même modèle global se dessine pour les hommes et pour les femmes : à côté du niveau de formation et de l'intégration professionnelle, certaines caractéristiques d'emploi d'une part et d'autres relatives à la situation familiale d'autre part restent les grands facteurs explicatifs du risque de paupérisation.

En conclusion, ces constats confirment d'une part l'influence de la qualité de l'intégration professionnelle pour les deux sexes, y compris dans une perspective longitudinale. Ainsi, les variations entre les sexes portent surtout sur la manière dont s'exerce cette influence et dont elle interagit avec les autres facteurs explicatifs mis en évidence. D'autre part, les résultats observables au niveau de la population globale ne sont bien souvent que la somme des effets observables au niveau des sous-groupes des femmes et des hommes : les facteurs les plus influents recourent généralement ceux

14 Ce résultat est intéressant car il tend à démontrer que, s'il n'est pas préjudiciable pour les femmes de sortir de leur rôle prioritairement domestique pour investir la sphère professionnelle, il n'en va pas de même pour les hommes : lorsque ceux-ci investissent la sphère domestique et sortent donc de leur assignation prioritaire à la sphère professionnelle, ceci a toujours un impact négatif même s'ils conservent un pied dans le travail rémunéré.

15 Cet élément recoupe sans doute les situations de séparation déjà signalées, situations obligeant la femme à augmenter son investissement professionnel.

16 Ce constat peut étonner si l'on pense que les premières années d'installation sont souvent difficiles pour les indépendants. L'hétérogénéité de cette catégorie explique peut-être ce résultat.

communs aux deux sous-groupes, tandis que les facteurs propres à un sous-groupe ne s'observent au niveau global que s'ils sont suffisamment forts pour rester significatifs parmi la population globale. L'analyse sexo-spécifique apporte dès lors une finesse supplémentaire permettant une meilleure compréhension des mécanismes en jeu.

8 Conclusion

Les résultats de cette recherche confirment que les transformations observées sur le marché du travail en Suisse induisent un changement de paradigme dans lequel, à l'encontre du discours dominant sur l'intégration et l'exclusion, être intégré professionnellement ne constitue pas toujours un rempart contre la pauvreté ou contre les processus de précarisation économique à court et moyen terme. Le développement de nouvelles formes de précarité professionnelle, clairement associées à certains dysfonctionnements (p. ex. inadéquation des postes occupés avec les qualifications, sous-emploi) et dérégulations du marché du travail (p. ex. horaires de travail atypiques) de même qu'à des facteurs plus traditionnels d'inégalités entre travailleurs (p. ex. faiblesse des rémunérations, absence de formation continue), marque ce changement de paradigme.

Ces constats se retrouvent globalement parmi les femmes comme parmi les hommes. Ainsi, en dépit de la place des femmes sur le marché de l'emploi, place encore considérée et vécue comme subsidiaire par rapport au travail dans la sphère domestique, la qualité de leur intégration professionnelle marque autant leur capacité économique que celle des hommes. De fait, les différences entre hommes et femmes portent uniquement sur la configuration du lien entre précarité professionnelle et risque de pauvreté mais pas sur le lien lui-même. Pour comprendre ces différences, il est important de tenir compte des interactions réciproques entre précarité professionnelle et précarité économique.

La précarité professionnelle touche en outre des groupes de population dont les profils présentent une grande similitude avec ceux des personnes au chômage, à l'aide sociale ou considérées comme *working-poor*: les jeunes, les étrangers, les personnes ayant un faible niveau de formation ou les personnes élevant seules des enfants. Ceci donne à penser que ces groupes forment ensemble une frange de population exposée à la précarité. Ne connaissant souvent qu'un accès partiel ou intermittent au marché du travail, ces groupes font l'expérience, lorsqu'ils ont accès à l'emploi, de conditions de travail et

d'emploi marquées par la précarité et par l'incapacité du revenu qu'ils en tirent à assurer un standard de vie suffisant et durable à leur ménage.

Ils forment ainsi une sorte de « nouveau prolétariat » (Wacquant, 2006) qui se développe, parallèlement aux inégalités traditionnelles entre catégories socioprofessionnelles, au sein de chaque catégorie et sépare ceux qui subissent la précarité professionnelle de façon durable et portent le risque de l'engrenage de la pauvreté et de l'exclusion, et ceux qui sont durablement intégrés dans des emplois qualifiants et rémunérateurs. Ceci fait peser le risque de voir s'installer une polarisation de plus en plus marquée parmi les travailleurs, et pose clairement le danger de l'éclatement de la cohésion sociale, encore principalement centrée sur la valeur « travail ».

L'ensemble de ces résultats démontre ainsi le besoin pour notre société de réinterroger la capacité intégratrice du travail de même que les références normatives qui organisent le système de sécurité sociale et par lesquelles les politiques et les intervenants sociaux abordent actuellement la problématique de l'exclusion. Parallèlement à la question des « surnuméraires » du marché du travail, il existe un intérêt manifeste à tenir compte de la précarité professionnelle et à trouver des solutions pour celles et ceux qui la subissent.

9 Références bibliographiques

- Alvarez, Elvita/Lorena Parini (2005): Engagement politique et genre. La part du sexe. In: *Nouvelles questions féministes*, 24 (3), 106–121.
- Birchmeier, Urs (2002): Les aspects économiques des formes d'emploi atypiques sur le marché suisse du travail. In: *La vie économique. Revue de politique économique*, 4, 8–13.
- Caritas Suisse (1998): *Les working pour en Suisse. Ils sont pauvres, et pourtant ils travaillent*. Position paper by Caritas Suisse. Lucerne.
- Castel, Robert (1995): *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.
- Flückiger, Yves (2000): Les conséquences économiques et sociales des mutations actuelles de l'emploi. In: Christian Suter/Claude Pahud (s.d.): *Rapport social 2000*. Zurich: Editions Seismo, 52–71.
- Gazareth, Pascale/Malika Wyss/Katia Iglesias (2007): Prekarität der Erwerbsarbeit und Armut. Wenn Erwerbsarbeit die Teilhabe an der Wohlstandsgesellschaft nicht ermöglicht. In: Pascale Gazareth/Anne Juhasz/Chantal Magnin (Hrsg.): *Neue soziale Ungleichheit in der Arbeitswelt*. Konstanz: UVK, 99–126
- Guldemann, Joana (2001): La situation des « working poor » dans l'Etat social suisse. In: *Sécurité sociale*, mars 2001. Berne: Office Fédéral des Assurances Sociales.

- Hainard, François et al. (1990): Avons-nous des pauvres? Enquête sur la précarité et la pauvreté dans le canton de Neuchâtel. In: *Cahiers de l'ISSP*, 12, mai 1990 Neuchâtel: Université de Neuchâtel.
- Hallröd, Björn (1995): The truly poor. Indirect and direct consensual measurement of poverty in Sweden. In: *Journal of European Social Policy*, 5 (2), 111–129.
- Knöpfel, Carlo/Simone Prodolliet (2001): *Prekäre Arbeitsverhältnisse in der Schweiz*. Luzern: Caritas.
- Leu, Robert/Stefan Burri/Tom Priester (1997): *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*, Berne: Haupt.
- Lollivier, Stéfan/Daniel Verger (1997): Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. In: *Economie et statistique*, 308–309–310, 113–142.
- Lollivier, Stéfan/Daniel Verger (2005): Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté. In: *Economie et statistique*, 383–384–385, 245–282.
- Office fédéral de la statistique (2003): *Vers l'égalité. La situation des femmes et des hommes en Suisse. Troisième rapport statistique*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (2004): *Travailler et être pauvre. Les working poor en Suisse*. Neuchâtel: OFS.
- Paugam, Serge (2000): *Le salarier de la précarité*. Paris: PUF.
- Peña-Casas, Ramon/Mia Latta (2004): *Working poor in the European Union*. European Foudation for the Improvement of Living and Working Conditions. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- Streuli, Elisa/Tobias Bauer (2001): Les «working poor en Suisse». Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes. In: *Info: Social*, 5. Neuchâtel: Office Fédéral de la Statistique.
- Suter, Christian/Katia Iglesias (2005): Relative Deprivation and Well-being. Switzerland in a Comparative Perspective. In: Hanspeter Kriesi/Peter Farago/Martin Kohli/Milad Zarin-Nejadan (éds/Hrsg): *Contemporary Switzerland. Revisiting the special case*. Houdsmills and New-York: Palgrave Macmillan, 9–37.
- Tillmann, Robin/Monica Budowski (2004): La pauvreté en Suisse. In: Erwin Zimmermann/Robin Tillmann (éds/Hrsg): *Vivre en Suisse 1999–2000/Leben in der Schweiz 1999–2000*. Bern: Peter Lang, 29–53.
- Verger, Daniel/Aude Lapinte/Jérôme Accardo/Pascal Chevalier (2005): Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être: les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales. In: *Economie et statistique*, 383–384–385, 7–45.
- Wacquant, Loïc (2006): «Parias urbains», interview du 21 juillet 2006 pour le compte de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), propos recueillis par Dominique Angelini. http://www.lcr-rouge.org/article.php3?id_article=4424 (consulté le 06.08.2007).